



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CAP-CHAT**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 17h00, le 18 décembre 2017.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**      **Marie Gratton, maire**  
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège # 1  
Renald Roy, conseiller au siège # 2  
Simon Landry, conseiller au siège # 3  
Jacinthe Côté, conseillère au siège # 5  
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège # 6

**ÉTAIT ABSENT :**              Richard Émond, conseiller au siège # 4 (absence motivée)

**ÉTAIT AUSSI PRÉSENT :**    Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Marie Gratton, la séance est ouverte à 17h05.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. **RÉS.** Adoption de l'ordre du jour.
2. **RÉS.** Adoption du Projet de Règlement no. 275-2017 / Budget municipal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.
3. **RÉS.** Adoption du Règlement no. 276-2017 / Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Cap-Chat.
4. **RÉS.** Autoriser la signature de l'entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis – Rue des Fonds / Programme de réhabilitation du réseau routier local – RIRL-2017-543A.
5. **RÉS.** Mandat de représentation à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des Petites Créances – Dossier 130-32-700019-175.
6. **RÉS.** Autoriser présentation demande d'aide financière au Fonds conjonctuel de développement (MAMOT) et autoriser signatures (toiture aréna).
7. **RÉS.** Autoriser présentation demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV et autoriser signatures (toiture aréna).

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

8. Levée de l'assemblée

**RÉS.33.12.17**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**RÉS.34.12.17****ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 275-2017 / BUDGET MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que le **PROJET DE RÈGLEMENT No. 275-2017** concernant le Budget municipal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020** soient et sont approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**RÉS.35.12.17****ADOPTION DU RÈGLEMENT No. 276-2017 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CAP-CHAT**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu unanimement que le **RÈGLEMENT No. 276-2017** visant l'adoption d'un **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CAP-CHAT** soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que ledit **RÈGLEMENT No. 276-2017** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

**ADOPTÉE**

**RÉS.36.12.17****AUTORISER LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS – RUE DES FONDS / PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RIRL-2017-543A**

**CONSIDÉRANT** l'aide financière maximale de 17 948.\$ accordée à notre municipalité dans le cadre du projet « **Élaboration de plans et devis – Rue des Fonds** » en vertu du Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales;

**CONSIDÉRANT QU'**à cet effet, une entente doit être signée avec le gouvernement du Québec (Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports) établissant les conditions entourant ladite contribution financière, notamment en matière de modalités de versement et d'obligations des parties;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que madame **MARIE GRATTON**, maire, **soit et est autorisée à signer**, pour et au nom de la municipalité, l'**entente à intervenir avec le gouvernement du Québec** (Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports) relative au versement d'une contribution financière de l'ordre de 17 948.\$ pour l'élaboration des plans et devis – Rue des Fonds (Projet RIRL – 2017 – 543A).

**ADOPTÉE**

**RÉS.37.12.17****MANDAT DE REPRÉSENTATION À LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES – DOSSIER 130-32-700019-175**

Monsieur Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no.1, déclare son intérêt.

**CONSIDÉRANT** l'assignation de la Ville de Cap-Chat, au titre de défenderesse, dans le dossier portant le numéro 130-32-700019-175 de la Cour du Québec, Chambre civile, division des Petites Créances;



**CONSIDÉRANT** l'article 542 du Code de procédure civile du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de mandater un représentant pour agir au nom de la Ville de Cap-Chat dans le dossier susmentionné;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu de **MANDATER** le **directeur général-greffier** de la municipalité, M. Yves Roy, comme **représentant** de la Ville de Cap-Chat, dans le dossier portant le numéro 130-32-700019-175 de la Cour du Québec, Chambre civile, division des Petites Créances.

**ADOPTÉE**

**RÉS.38.12.17**

**AUTORISER PRÉSENTATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CONJONCTUEL DE DÉVELOPPEMENT (MAMOT) ET AUTORISER SIGNATURES (TOITURE ARÉNA)**

**ATTENDU QUE** le **projet de réfection de la toiture de l'aréna** de Cap-Chat évalué à 262 000.\$ au terme d'appel d'offres est passé à près de 380 000.\$;

**ATTENDU QUE** la participation de la Ville de Cap-Chat à ce projet devait être de 131 000.\$ et celle de DEC Canada de 131 000.\$ également;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de rechercher d'autres partenaires susceptibles d'apporter une contribution financière additionnelle;

**ATTENDU** l'existence au ministère des Affaires municipales d'un fonds nommé « Fonds conjonctuel de développement qui est un fonds de dernier recours »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **présente une demande d'aide financière au « Fonds conjonctuel de développement (MAMOT) »** afin de parfaire le financement du projet de la réfection de la toiture de l'aréna et autorise madame Marie Gratton et monsieur Yves Roy, respectivement maire et directeur général-greffier, à signer pour et au nom de la municipalité, tout documents requis et nécessaires à la concrétisation d'une entente advenant l'octroi d'une aide financière.

**ADOPTÉE**

**RÉS.39.12.17**

**AUTORISER PRÉSENTATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV ET AUTORISER SIGNATURES (TOITURE ARÉNA)**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de réfection de la toiture de l'aréna de Cap-Chat évalué à 262 000.\$ au terme d'appel d'offres est passé à près de 380 000.\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de la Ville de Cap-Chat à ce projet devait être de 31 000.\$ et celle de DEC Canada de 131 000.\$ également;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de rechercher d'autres partenaires susceptibles d'apporter une contribution financière additionnelle;

**CONSIDÉRANT** la mise en place par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'un programme de « Soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV »;



**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **présente une demande d'aide financière au « Fonds pour le développement du sport de l'activité physique – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase 4 » afin de parfaire le financement du projet de la réfection de la toiture de l'aréna** et autorise **madame Marie Gratton et monsieur Yves Roy**, respectivement maire et directeur général-greffier, à signer pour et au nom de la municipalité, tout documents requis et nécessaires à la concrétisation d'une entente advenant l'octroi d'une aide financière.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est 18h40 et il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** que l'assemblée soit et est levée.

\_\_\_\_\_  
**MARIE GRATTON**  
**MAIRE**

\_\_\_\_\_  
**YVES ROY**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**